

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

PDG : place aux séances fédérales d'études politiques

J.K.M
Libreville/Gabon

La formation des militants et des responsables des structures de base constitue un des axes majeurs de la "Revitalisation" et la "Régénération" (2R) au Parti démocratique gabonais (PDG). C'est tout le sens, en effet, à donner aux "séances fédérales d'études politiques" qui se tiennent, depuis mai dernier, à l'initiative du secrétariat exécutif du PDG, sur toute l'étendue du territoire national. Pour preuve, si l'on

s'en tient à la Note d'orientation 00006/PDG/SE/SG du 21 mai dernier, "les séances fédérales d'études politiques", peut-on lire, qui se tiennent par fédération ou groupement de fédérations réunies au sein d'un siège de député, sont visiblement sous-tendues par la volonté de renforcer les capacités managériales, l'élévation de la conscience politique et partisane des responsables de l'encadrement des structures de base du PDG en vue d'un plus grand affermissement de leur militantisme". Une ambition qui en dit long sur la détermination

du secrétariat exécutif du PDG à voir les responsables des structures locales disposer de davantage d'éléments, à même de leur permettre de mieux remplir leurs missions. Au-delà de tout cela, sur un plan politique, on ne peut s'empêcher de penser que l'organisation des "séances fédérales d'études politiques" permet de rétablir, en présentiel, le lien avec l'ensemble de la base. Ce, d'autant plus que depuis l'apparition des premiers cas de Covid-19 dans notre pays en mars dernier, la base a été quelque peu sevrée des contacts avec la hiérarchie.



Photo: D.R/L'Union
Les responsables des structures de base de Koula-Moutou lors d'une précédente formation.

Dans tous les cas, ces séances fédérales d'études politiques sont animées par les membres du Bureau politique ou du Conseil national. Elles sont ouvertes aux

bureaux fédéraux élargis aux secrétaires de sections, de comités et aux délégués de l'UFPDG et de l'UJPDG des bureaux de sections et de comités.

Entre nous soit dit Dépouiller les aigrefins

Teddy OSSEY*

NOUS voulons ici marquer notre stupéfaction ainsi que notre consternation face au mutisme observé par l'ensemble de la classe politique, tous bords confondus. Si nous pouvons comprendre la retenue qui, somme toute, s'assimile à de la contrition de la part du camp se revendiquant de l'opposition, autant grand est notre ahurissement par le peu d'écho fait par la majorité qui, chaque jour, s'agrandit. En effet, le 30 juin dernier, l'Assemblée nationale a approuvé un projet de loi d'une portée peu commune par son importance, et qui vient battre en brèche toutes les suspensions de connivence. Par une initiative salutaire de l'actuel ministre de l'Economie et de la Relance, il a été soumis à la perspicacité et à la sagacité des élus du peuple d'apprécier le projet de loi instituant le rapatriement des capitaux sur le territoire national. Dame Nicole Jeanine Lydie Roboty-Mbou a porté devant la représentation nationale un texte qui conditionne les mesures d'amnistie consenties à l'affectation exclusive des ressources rapatriées aux opérations d'investissement sur le territoire national. Avouons que depuis quelque temps, le pays tout entier était scandalisé par certaines dispositions d'élargissement dont ont bénéficié bon nombre de compatriotes pourtant convaincus de malversations. Le peuple commençait par y voir une sorte de collusion ou d'entre-soi des hauts d'en haut. Enigmatique et incompréhensible était cette sarabande détestable des mandrins qui venaient, pillaient ensuite et faisaient un tout petit tour à "Sans-Famille", et hop allaient jouir du fruit de leur prévarication. Il n'est donc pas étonnant que cette courageuse et patriotique mesure rencontre l'assentiment unanime des masses, lorsqu'elle précise que ce rapatriement vise les sommes, avoirs, capitaux et devises domiciliés sur le territoire national ou en dehors. Nous avons à nous féliciter de cette volonté manifeste des plus hautes instances du pays qui, dorénavant, va au-delà des intentions. Désormais, elle va enrayer les velléités sombres de certains indélébiles. Et, dans le même temps, elle franchit un palier supplémentaire dans la lutte contre la corruption et autres travers si souvent dommageables au développement du pays. Aux détracteurs du gouvernement, Nicole Jeanine Lydie Roboty-Mbou vient de leur donner une réponse cinglante. Et que dire de tous ceux-là qui ne voient le Palais Léon-Mba qu'en chambre d'enregistrement ?

Alors, le mutisme constaté est à la mesure du désenchantement qui laisse coi et pantois. Ce projet de loi déjà adopté est une victoire du Gabon de la probité, de la rigueur et de l'intégrité. Et ce n'est pas peu. Bassé !

*Chroniqueur



CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE

DIRECTION GENERALE

COMMUNIQUE

Portant paiement par ordre alphabétique des allocations familiales de l'échéance du 2^{ème} trimestre 2021 sur toute l'étendue du territoire national

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale informe ses assurés qu'elle procédera au paiement par ordre alphabétique, des allocations familiales de l'échéance du 2^{ème} trimestre 2021.

A cet effet, les paiements habituels s'effectueront selon le calendrier ci-après :

Dates de paiement	Répartition des assurés selon l'ordre alphabétique
Du lundi 12 au mardi 13 juillet 2021	De A à B
Du mercredi 14 au jeudi 15 juillet 2021	De C à J
Du vendredi 16 au lundi 19 juillet 2021	De k à L
Du mardi 20 au mercredi 21 juillet 2021	De Ma à Mb
Du jeudi 22 au vendredi 23 juillet 2021	De Me à Mz
Du lundi 26 au mardi 27 juillet 2021	N
Du mercredi 28 au jeudi 29 juillet 2021	De O à Z

Consciente des contraintes occasionnées, mais soucieuse de la santé des populations et des agents, la CNSS tient à rappeler que des consignes strictes seront imposées afin que le paiement se déroule dans des conditions maximales visant à réduire les risques liés au COVID-19.

Elle en appelle donc au sens aigu de discipline et de responsabilité de chacun pour l'intérêt de tous.

Fait à Libreville, le 30 juin 2021

LE DIRECTEUR GENERAL



Patrick OSSI OKORI

Notre devise : mieux vous servir

3295, Avenue Georges Damas, Akoua, Belzote • BP : 04 Libreville - Gabon • Tél : (+241) 018 79 12 00 • Fax : (+241) 018 79 64 25 • Centre d'appels : 102
Cellule plaintes clients : 101 • www.cnss.gi • facebook : cainstitutiondesecuritesocialesgabonofficiel